

Mesures d'urgence

INCENDIE

Lors du déclenchement du système d'alarme incendie, **l'élève doit** :

1. Suivre les directives de son enseignant ou d'une personne responsable.
2. Aider les élèves désignés par l'enseignant, s'il y a lieu.
3. Laisser ses objets personnels et ne pas s'arrêter à son casier.
4. Sortir calmement, sans courir dans la direction indiquée par l'enseignant ou la personne responsable.
5. Marcher normalement dans les corridors et tenir la rampe d'escalier de façon à ne pas tomber.
6. Évacuer dans le silence afin d'entendre et de comprendre les directives.
7. Se baisser en présence de fumée.
8. Ne jamais revenir en arrière.
9. Retrouver son enseignant ou la personne responsable et se diriger vers le point de rassemblement.
10. S'assurer de donner sa présence lors de l'appel au point de rassemblement et ne pas se diriger vers un véhicule.
11. Demeurer en tout temps avec son enseignant ou la personne responsable.
12. Attendre l'autorisation du coordonnateur (la direction) avant de réintégrer le centre.
13. Selon la situation, il se peut que les élèves soient dirigés vers la Légion royale canadienne pour l'édifice Nouvel-Horizon, ou vers le centre communautaire Le Baron pour l'édifice l'Escale.

CODE BLANC

Lorsque vous entendez le message « **code blanc** », l'élève doit :

1. Rester dans son local.
2. Entrer immédiatement dans un local à proximité, s'il est en déplacement.
3. Suivre les directives de son enseignant ou d'une personne responsable.
4. Aider les élèves désignés par l'enseignant, s'il y a lieu.
5. Garder le silence.
6. Rester calme.
7. Ne pas utiliser les cellulaires.
8. Attendre les directives de la direction.